

# Gauche

# Alternative



Journal d'Ensemble-Isère

ISSN 0998 8467

## Sommaire

Non à l'État d'urgence !  
Non à la déchéance de la  
nationalité ! p.1

Le détournement de l'état  
d'urgence p.2

Bilan collectif de notre  
campagne régionale p.3

Scandaleux verdict contre  
huit ex-salariés de  
Goodyear p.4

COP 21 : une conférence  
pour rien ? p.5

La démocratie ne doit pas  
s'arrêter à la porte de  
l'entreprise p.5

Pour en finir avec Eddy  
Bellegueule p.6

Le combat des Kurdes de  
Turquie p.7

Cameroun : quand les dé-  
tournements de fonds cas-  
sent les services publics p.8

Calendrier p.12

## Éditorial

# Non à l'État d'urgence ! Non à la déchéance de la nationalité !



Les attentats horribles commis à Paris et à Saint Denis en novembre dernier ont provoqué la mort de 130 personnes et ont blessé, souvent très gravement, plus de 300 autres. C'est une tragédie effroyable et inqualifiable. Comme sont tout aussi horribles – même s'il faut se refuser à toute échelle comparative - les massacres perpétrés en Syrie – au moins 300 000 morts depuis 2011 ! -, en Irak, en Afghanistan, en République du Congo, en Turquie, au Nigeria, en Centrafrique... Des guerres, des crimes terriblement meurtriers dans lesquels les puissances occidentales sont souvent engagées et qui sont autant de terrains du terrorisme. Non, décidément, ces guerres ne sont pas les nôtres. Mais il ne suffit pas de les déplorer et de condamner leurs auteurs. Il faut essayer d'en chercher et décrypter les causes. Tenter d'expliquer n'est pas justifier, mais l'action militante n'a de sens que si elle est assise sur une démarche d'analyse et de recherche patiente des causes. Ces attentats de janvier et de novembre 2015 ne viennent pas de rien. Et quand Manuel Valls ose dire le 9 janvier dernier à l'occasion de la commémoration des attentats du début 2015 : « pour ces

*ennemis qui s'en prennent à leurs compatriotes, qui déchirent ce contrat qui nous unit, il ne peut y avoir aucune explication qui vaille, car expliquer c'est déjà vouloir un peu excuser », il atteint les sommets de la bêtise, sinon de l'ignominie. Déboutés, les historiens, les sociologues qui essaient de décrypter le passé, ses pages noires comme ses pages plus lumineuses. Balayés, tous ces juges, ces psychologues, ces psychiatres, ces éducateurs qui se*

Numéro 156

Février 2016

Prix libre

demandent comment expliquer ces gestes criminels, qui essaient de remonter à l'enfance de ces jeunes, à leur histoire familiale, aux discriminations et aux exclusions qu'ils ont pu subir. Et vouloir occulter voire interdire toute analyse, toute explication, qu'elles soient psychologique, sociologique, historique, géopolitique, c'est se condamner à ne rien comprendre et à subir de nouveau la reproduction des mêmes horreurs...

## Non à l'état d'urgence

Censé être un outil dans la lutte contre le terrorisme, l'état d'urgence est surtout une atteinte gravissime aux libertés individuelles et collectives, aux droits fondamentaux. Sous prétexte de « péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public », sur le fondement de fiches souvent erronées, de dénonciations, de soupçons sujets à caution, on perquisitionne à tout va – de jour comme de nuit –, quitte à enfoncer les portes et à terroriser des familles entières, on multiplie les assignations à résidence condamnant ainsi les personnes concernées, souvent des militants, à aller signer jusqu'à trois fois par jour à l'hôtel de police le plus proche, voire avec l'interdiction de sortir de leur quartier. Une politique de « terrorisation » qui a pour objet de détourner les citoyen-ne-s que nous sommes des véritables problèmes économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés. Le gouvernement veut empêcher toute mobilisation alors même qu'il cherche à réduire les droits des travailleurs et occulter le drame permanent du chômage massif qui touche six à sept millions de personnes. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté sur l'ensemble de la France pour le climat et en défiance vis-à-vis de la COP 21, financée par le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes, contre la réforme du Collège, et contre l'Etat d'urgence lui-même. Toutes ces mobilisations démontrent que les citoyen-ne-s ne se laissent pas paralyser par la peur et contestent l'Etat d'urgence, même si des sondages semblent indiquer le contraire. Oui L'Etat d'urgence

constitue une atteinte gravissime aux droits et aux libertés, et nous devons nous dresser pour en obtenir l'abolition.

## Non à la déchéance de la nationalité pour les bi-nationaux en France !

Le 23 décembre, Manuel Valls annonce la décision honteuse, ahurissante, absolument scandaleuse du président F. Hollande de proposer au gouvernement et ensuite au Congrès d'approuver le principe de la déchéance de la nationalité – qui serait alors inscrite dans le marbre de la Constitution – pour les Français binationaux qui seraient convaincus de « terrorisme » ! Une bien sinistre première... après Pétain en 1940. Mais jusqu'où s'abaissera ce président qui a osé se référer au socialisme durant sa campagne présidentielle, à l'égalité, à la justice sociale ? Et jusqu'où s'abaisseront les parlementaires et les sénateurs qui céderont à ce chantage odieux et inqualifiable, à ce renoncement à ces principes constitutifs que sont le droit du sol et l'égalité des droits ? Faut-il rappeler avec Hannah Arendt que « la nationalité, c'est le droit d'avoir des droits ». Opérer la distinction entre les citoyens français, ceux qui seront déchus et ceux qui ne le seront pas, est une véritable infamie. Rappelons-nous les « citoyens actifs » et les « citoyens passifs » de l'Ancien Régime. Non, mille fois, nous n'accepterons jamais une telle loi littéralement infâme qui risque d'éroder encore davantage les conquêtes sociales et politiques issues des combats de 1945. Au nom de qui cette destruction programmée de l'identité éthique et sociale de la société française peut-elle être décidée ? Nous nous devons de nous opposer de toutes nos forces à un projet aussi destructeur et inique. OUI à l'égalité des droits, OUI à une société ouverte aux cultures portées par les populations migrantes sources de diversités et de richesses multiples.

*Jo Briant*

## Le détournement de l'état d'urgence

**Dans le cadre de l'état d'urgence, la police a procédé à plus de 3 000 perquisitions, plus de 300 personnes ont été assignées à résidence et un certain nombre de manifestations, notamment à Grenoble, ont été interdites. Pour nous parler des abus de l'état d'urgence, Gauche Alternative donne la parole à Jacqueline Leininger qui est militante d'Amnesty International.**

***Gauche alternative* - Quels sont les principaux dangers que comporte la loi sur l'état d'urgence voté par le Parlement ?**

*Jacqueline* – Il y a d'abord une stigmatisation des migrants. On entend dans les médias : migrants = terroristes. Il s'instaure une peur des musulmans.

Par ailleurs, les perquisitions ont lieu sans mandat du juge d'instruction. Ce qui est grave. Nous remarquons que la plupart des perquisitions entrant dans le cadre de l'état d'urgence concernent non pas la recherche d'un terroriste mais des problèmes de droit commun.

### **Dans la pratique quels furent les abus qu'a comportés l'application de la loi sur l'état d'urgence ?**

Je voudrais donner deux exemples de perquisitions qui ont eu lieu dans la région grenobloise. La première eut lieu le 9 décembre à 6 heures du matin et concerne une famille qui était déboutée de son droit d'asile et qui ne pouvait pas retourner dans son pays. Les policiers ont cassé la porte d'entrée et ont fouillé l'appartement. Et le lendemain, la famille a disparu : elle a pris peur.

La deuxième perquisition eut lieu le 10 décembre chez une famille de Rom, la mère étant originaire de Serbie et le père du Kosovo. Les policiers sont là aussi venus tôt le matin. Ils étaient sept. Certains d'entre eux étaient cagoulés et ils étaient en possession de pistolets. Ils ont immédiatement menotté le père et l'ont renversé par terre. Ensuite ils ont fouillé l'appartement de fond en comble et ont pris des photos. Ils ont embarqué les téléphones et les disques durs des ordinateurs. Ils ont fouillé les cartables des trois enfants et les ont empêchés de partir à l'école. Puis, une dizaine de jours plus tard, cette famille a reçu une assignation à résidence de 45 jours. Ils devaient donc venir signer au poste de police deux fois par jour. Les policiers n'ont rien trouvé de spécial à leur égard. À aucun moment il n'a été précisé à la famille le motif de la perquisition.

### **Donc aucun lien avec le terrorisme ?**

Exactement.

Par cette perquisition on peut percevoir une volonté de la part de la Préfecture de terroriser les familles de sans papiers pour les forcer à partir et pour les rendre suspects. Ce qui fragilise leurs liens qu'ils ont construits autour d'eux depuis leur arrivée en France.

### **La proclamation de l'état d'urgence visait-elle le terrorisme ou les manifestations concernant la COP 21 ?**

Je pense qu'au départ, il visait le terrorisme. Mais avec le temps on se rend compte que ce sont plutôt les cas de droit commun qui sont visés. Il y a des suspicions exagérées. Certes, durant la COP 21, certaines manifestations ont été interdites, mais les manifestants ont eu l'intelligence de déposer des chaussures sur la place de la République à Paris. C'était une belle réponse.

Je voudrais aussi signaler que, sous la houlette de la Ligue des Droits de l'Homme, 450 universitaires ont saisi le Conseil d'État sur la validité de l'état d'urgence du fait qu'il porte une atteinte grave à de nombreuses libertés fondamentales. Et cette atteinte aux libertés touche l'ensemble des Français. Cependant leur requête a été rejetée par le Conseil d'État.

## **Bilan collectif de notre campagne régionale**

**AURA (Auvergne-Rhône-Alpes)**

**Dans le cadre du rassemblement citoyen écologique et solidaire  
(EELV – ND – PG - E! Rhône-Alpes - NGS – Citoyen-nes**

**La situation en Auvergne Rhône-Alpes n'échappe pas au choc politique qui a eu lieu partout ailleurs en France : présence très forte de l'extrême-droite, droite dure menée par Laurent Wauquiez, incarnant un vrai danger pour nos droits politiques et sociaux et devenu depuis n°2 des Républicains par la grâce de Nicolas Sarkozy.**

### **Un résultat très décevant**

Avec 6,90% et 0 élu-e-s pour Ensemble!, le résultat de l'élection du conseil régionale Auvergne-Rhône-Alpes est incontestablement un résultat très décevant et un échec.

Avec 5,39% le PC sauve de justesse sa participation au futur conseil régional.

**La division des forces d'alternative à gauche a pesé lourdement.** Cela a brouillé notre message. Comment comprendre qu'il y ait deux listes avec le même contenu politique, ayant toutes les deux le logo du Front de Gauche ?

**La campagne n'a pas pris en compte les problèmes nationaux et s'est trop concentrée sur la Région.** Or l'essentiel des problèmes que vivent les gens sont le résultat des politiques française et européenne. Cela a été une de nos grandes limites.

**Le manque de cadre unitaire national.** Il y a eu des rassemblements (ou coalitions) dans quasiment toutes les régions, sous des formes diverses (avec et sans EELV, avec et sans le PCF, au complet comme en Languedoc Roussillon Midi Pyrénées). Des propositions fortes et communes à l'échelle nationale sur le travail ou les transports auraient permis de convaincre un plus grand nombre de personnes de nous accorder leur confiance.

### **Une campagne de qualité, renouvelant les pratiques politiques**

**Un programme élaboré collectivement :** anti-austérité, solidarité internationale, politique sociale et industrielle, droits nouveaux, refus des grands projets inutiles, refus de subventionner les multinationales ...

**Une campagne de terrain, sans polémiques et s'adressant à l'intelligence des gens.**

Quelques exemples de ce qui a été fait :

- meetings contre le TAFTA, sur l'emploi et les SCOP, ...
- action contre les paradis fiscaux
- soutien contre les expulsions de migrants de leurs logements de fortune
- soutien contre les expulsions de lycéens
- plusieurs initiatives de soutien aux mobilisations sur le changement climatique.
- participation au rassemblement devant le tribunal d'Annecy en soutien à l'inspectrice de travail condamnée dans l'affaire Tefal.

### **Démocratie et renouvellement des pratiques politiques**

Nous avons construit durant cette campagne un dispositif politique associant citoyens et organisations politiques via des Comités Territoriaux et une Assemblée Représentative souveraine.

**Les comités territoriaux et l'assemblée représentative ont été les lieux de la rencontre de militants de gauche d'histoires diverses, de citoyens désirant s'investir en politique.**

C'est l'assemblée représentative qui a validé le programme, les candidats, les grands événements politiques, et la position pour le 2<sup>ème</sup> tour. Fait inédit : les négociateurs du 2<sup>ème</sup> tour ont été constamment en lien avec l'Assemblée Représentative pendant les négociations

(17h !), ce qui a permis que la volonté de l'Assemblée de conclure une fusion « technique » et non une fusion « programmatique » soit respectée. En conséquence, n'ayant passé aucun contrat programmatique avec Jean-Jack Queyranne (PS), les élus du Rassemblement restent totalement libres de leurs votes.

### **Un grand défi pour l'avenir**

**Comment rassembler les citoyens autour de propositions de rupture avec le capitalisme ? Comment redonner confiance aux citoyens, renforcer le mouvement social, fédérer les luttes pour la planète ?**

C'est un grand défi de rassembler une force citoyenne majoritaire autour d'un projet de société véritablement alternatif et démocratique : en rupture avec le mode de production et de distribution capitaliste, en résonance forte avec le mouvement social et écologiste, avec les luttes contre la régression sociale et l'effondrement de notre écosystème, pour une société où il fait bon vivre.

Dès à présent, en tirant les enseignements des petites victoires et grandes défaites passées, il nous revient de construire à la fois le projet politique alternatif ET l'unité stratégique permettant de le réaliser, avec toutes les forces progressistes de transformation sociale et de transition écologique disponibles pour cela.

## **Scandaleux verdict contre huit ex-salariés de Goodyear**



Le tribunal correctionnel d'Amiens vient de condamner huit ex-salariés de Goodyear à 24 mois de prison dont 9 mois ferme.

Ce verdict, qu'Ensemble! qualifie de scandaleux, est soi-disant motivé par la retenue de deux dirigeants pendant 30 heures en janvier 2014.

C'est le parquet qui avait maintenu la plainte, abandonnée par la direction. Et derrière le parquet qui, si ce n'est le gouvernement.

Quelques jours plus tard, l'usine fermait définitivement, après des années de luttes et de mobilisations, et 1 143

salariés étaient licenciés sans aucun égard pour la vie brisée des salariés et de leurs familles.

Les patrons responsables de ce naufrage économique et social ne sont pas poursuivis mais ce sont les salariés, parmi lesquels cinq responsables de la CGT, qui trinquent.

Cette condamnation est clairement destinée à faire pression sur les salariés pour qu'ils ne contestent pas la fermeture ou la délocalisation de leur entreprise. Les salariés condamnés ne vont pas en rester là et faire sans doute appel.

« Ensemble! » leur apporte toute sa solidarité et sera à leurs côtés dans le combat qu'ils continuent à mener.

Communiqué d'Ensemble !

*Le 12 janvier 2016.*

Le 21 janvier, comme dans d'autres villes, il y eut à Grenoble, devant la Préfecture, un rassemblement, appelé par différentes organisations dont Ensemble pour exprimer sa solidarité envers les condamnés de Goodyear. Il a rassemblé plusieurs centaines de personnes.

# COP 21 : une conférence pour rien ?

Avec la signature par de très nombreux gouvernements d'un volumineux texte d'accord, la COP 21 a accouché d'une souris. En effet, l'accord ne contraint aucun gouvernement. Comme nous le craignons nous voulions manifester pour faire pression sur les négociateurs afin de faire contrepoids aux lobbies de l'énergie qui sponsorisaient la conférence. Mais les attentats de Paris ont servi d'aubaine au gouvernement français, qui, par le biais de l'état d'urgence, a tenté d'empêcher les manifestations concernant la COP 21. À Grenoble, malgré les avertissements répétés proférés par la direction de la police, une manifestation a pu avoir lieu sans problème le 29 novembre et a rassemblé, malgré l'interdiction, environ 500 personnes. Alors que ce même week-end avaient lieu des manifestations dans le monde entier sur le même sujet, celle de Paris a été marquée par l'arrestation de plus de 300 manifestants dont le seul délit était d'avoir manifesté !

Alors que se préparait pour le 12 décembre au matin, une manifestation interdite avenue de la Grande Armée à Paris, face à l'Arc-de-Triomphe, les autorités ont fini par l'autoriser la veille au soir. Si l'autorisation tardive a empêché qu'elle soit massive, nous nous sommes retrouvés, dans une ambiance festive, à environ 5 000 (dont une majorité d'étrangers) à dénoncer la supercherie de l'accord signé la veille par les participants à la conférence. Un des slogans était : « *et un, et deux, et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité* ». Ainsi, grâce à notre détermination, nous avons mis en partie en échec l'état d'urgence.

Durant la période de la conférence, la Chine a servi aux médias de bouc-émissaire. En effet, ceux-ci n'ont cessé de claiçonner qu'elle était le premier producteur mondial de CO<sub>2</sub>. Si, en valeur absolue cette information est exacte, elle n'a aucun sens car elle ne tient pas compte de la population du pays. Or, rapportée à sa population, la Chine produit, par exemple, moins que

l'Union Européenne et moins de la moitié que les États-Unis. De plus, il faut rappeler que la Chine, qui est devenue « l'usine du monde », produit beaucoup pour la consommation des pays occidentaux. Cette tromperie est signe d'une volonté de cacher certains des principaux vecteurs du réchauffement climatique, à savoir l'ampleur du commerce extérieur, la mondialisation, la croissance économique, l'expansion des transports routiers et aériens.

Alors que l'année 2015 a été la plus chaude depuis le début de l'enregistrement des températures, que le GIEC nous avertit que nous allons vers une augmentation d'environ trois degrés, le gouvernement français, malgré le discours médiatique de notre Président de la République au Bourget, poursuit la même politique comme s'il n'y avait pas eu la COP 21. Ainsi, il remet en branle son projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Dans l'Isère, il n'est pas question de remettre en cause sa décision d'élargir l'autoroute A480. Alors que le prix du pétrole atteint un niveau excessivement bas qui a provoqué en 2015 des ventes record d'automobiles, le gouvernement n'envisage toujours pas d'encourager les transports énergétiquement économiques (chemins de fer, transports en commun). Il persiste dans son choix nucléaire et refuse d'accorder les moyens réclamés par l'ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire) pour qu'elle puisse assurer convenablement sa tâche concernant la sécurité des centrales nucléaires. Craindrait-il une trop bonne surveillance ?

Malgré tout, la COP 21 aura permis de sensibiliser l'opinion publique au problème du réchauffement climatique. Par ailleurs, les climato-sceptiques ont disparu de la circulation. Enfin, à aucun moment de la conférence, l'énergie nucléaire n'a été citée comme étant la soit-disante solution au problème.

*Jean-François Le Dizès*

## La démocratie ne doit pas s'arrêter à la porte de l'entreprise

Une part importante de notre programme est la démocratie. Cela veut dire de nouveaux droits pour les citoyens. Mais il y a aussi besoin de nouveaux droits pour les salariés, inscrits dans la loi, des droits sociaux et économiques pour maîtriser leur travail.

L'exemple des SCOP (sociétés coopératives) démontre que la démocratie dans l'entreprise, ça marche plutôt mieux :

le taux de pérennité à 5 ans des Scop est égal à 64 % contre 50 % pour l'ensemble des entreprises françaises (source Insee) ;

En 2014, 40 % des excédents nets ont été distribués aux salariés sous forme de participation, 49 % ont été mises en réserve dans les Scop et 11 % ont rémunéré le capital investi dans les coopératives.

À la fin des années 1980, toutes les entreprises non financières distribuaient 30 % de leurs bénéfices en

dividendes. En 2012, c'était 85 % ! Lorsque les entreprises françaises créent de la richesse, elles ne privilégient ni l'investissement pour préparer l'avenir et renforcer leur compétitivité, ni l'emploi, mais la rémunération des actionnaires.

(source : confédération générale des SCOP, INSEE, Alternatives Economiques)

À Fralib, la direction ne voulait pas céder l'entreprise aux salariés, alors qu'ils avaient un bon projet. Il a fallu une lutte de 4 ans pour arracher cette cession ! Ils ont fait plier la multinationale Unilever (Lipton, Éléphant) en arrachant les moyens pour redémarrer des lignes de production.

En refusant de se laisser déposséder de leurs savoir-faire, en préservant leur outil de travail, en exigeant de faire des produits de qualité (production bio), des circuits courts, les ex-Fralib (SCOP TI, marque « 1336 » = nombre de jours de lutte !) ont pu développer un projet alternatif respectant paysans, salariés, consommateurs et environnement.

La maîtrise de l'activité par les salariés aboutit à des productions de meilleure qualité, avec moins de déchets, plus respectueuses de l'environnement, plus conformes à l'intérêt général. C'est l'amour du « beau travail », qui est tellement fort que beaucoup de salariés deviennent malades lorsqu'on les oblige à faire du mauvais travail, sans sens, sans respect de l'humain.

**Une question qui reste ouverte est ce qu'on fait pour les grandes entreprises à base capitaliste importante, dont le territoire et la pertinence sont à échelle nationale et au-delà. Le capital est beaucoup trop important pour imaginer une reprise collective par les salariés.**

Comment s'approprier ces entreprises ?

Nationalisations ? Comment pose-t-on la question de la démocratie ? Quel contrôle ? Quelles conditionnalités ? Qui décide des stratégies industrielles ? Quelle intervention dans la gestion ? Il faut imaginer des droits nouveaux pour les salariés et les populations.

Lorsqu'une multinationale décide de fermer un site, c'est souvent un coup dur pour les populations et les collectivités. Moins de richesses créées, c'est moins de ressources les mairies, la métropole, le Conseil départemental, le Conseil régional. C'est moins d'argent pour les infrastructures, les transports, les services publics,

**Au vu des conséquences sur les territoires et les personnes, les collectivités locales ont toute légitimité pour demander des comptes aux entreprises et imposer l'intérêt général, même sans verser d'aides publiques.**

Changer pour « bien vivre ensemble » demande de faire converger l'intervention des citoyens et des salariés, qui sont évidemment les mêmes personnes assumant des responsabilités différentes dans des cadres différents.

*Mariano Bona*

## *Critique littéraire :* **Pour en finir avec Eddy Bellegueule** **d'Edouard Louis**

Il est des textes renversants, celui-ci en fait partie :

"En vérité, l'insurrection contre mes parents, contre la pauvreté, contre ma classe sociale, son racisme, sa violence, ses habitudes, n'a été que seconde. Car avant de m'insurger contre le monde de mon enfance, c'est le monde de mon enfance qui s'est insurgé contre moi. Je n'ai pas eu d'autre choix que de prendre la fuite. Ce livre est une tentative pour comprendre." L'auteur s'appelle Eddy Bellegueule, il change de nom pour s'appeler E. Louis, ce roman autobiographique décrit le parcours d'un garçon, né dans un village de Picardie.

L'auteur écrit dans deux langues entremêlées, celle de l'écrivain et celle de sa famille, de son milieu ; celle-ci est d'une violence inouïe en même temps qu'elle témoigne des mécanismes implacables de l'enfermement dans la misère, la soumission et l'inculture. P Bourdieu n'est pas loin.

Confronté quotidiennement aux injures, aux coups, aux humiliations et aux injonctions de sa famille du fait de sa différence, de son apparence trop délicate, efféminée cet enfant subit et se cache mais en vain ; il tente alors

de se couler dans le moule et de se conformer au modèle de virilité qui lui est imposé, de devenir un dur mais malgré toutes ses tentatives il échoue : ce monde lui est fermé, il n'éprouve que du dégoût. S'impose alors la nécessité de la fuite, fuir sa famille, fuir son village. Après une première fugue sans espoir, c'est son goût pour le théâtre et sa pratique dans le club du collège qui lui ouvre une porte étroite, être admis dans la section art dramatique d'un lycée d'Amiens, ville dans laquelle il n'est jamais allé car selon son père "*à Amiens, y a que des noirs et des bougnoules, des crouilles, t'y vas et tu crois que t'es en Afrique*". Par pure méchanceté ses parents lui cachent tout le mois d'août la lettre indiquant qu'il est admis et donc sauvé.

" Je découvre -

quelque chose dont je m'étais déjà douté,  
qui m'avait traversé l'esprit.

Ici les garçons s'embrassent pour se dire bonjour,  
ils ne serrent pas la main

Ils portent des sacs en cuir  
Ils ont des façons délicates

Tous auraient pu être traité de *pédé* au collègue  
Les bourgeois n'ont pas les mêmes usages de leur corps  
Ils ne définissent pas la virilité comme mon père, comme les hommes de l'usine  
(ce sera bien plus visible à l'Ecole normale, ces corps féminins de la bourgeoisie intellectuelle)."  
Un écrivain est né, ce livre a été traduit dans une vingtaine de langues.  
Edouard Louis a 23 ans, il a reçu en 2014 le prix P. Genin contre l'homophobie et pour l'égalité des droits.

Il a dirigé en 2015 l'ouvrage collectif : P. Bourdieu, l'insoumission en héritage. il signe en 2015 le manifeste : " intellectuels de gauche rengagez-vous". Il publie en 2016 un deuxième roman, « Histoire de la violence », publié aux éditions du Seuil

Noëlle Thorent

« Pour en finir avec Eddy Bellegueule » d'Edouard Louis, paru au Seuil en 2014, et en poche Points en 2015, 204 p, 6,90 €

## Le combat des Kurdes de Turquie

**Les Kurdes de Turquie sont attaqués de plusieurs côtés : par le gouvernement turc et par Daech. Pour mieux comprendre leur situation, « Gauche alternative » donne la parole à Maryvonne Mathéoud, co-présidente de l'AIK (Association Iséroise des Ami[e]s des Kurdes).**

**Gauche alternative - Dans quelle mesure la culture kurde est-elle reconnue par les autorités d'Ankara ?**

Maryvonne – La culture kurde est interdite en Turquie. En 1994, Laïla Zanak, qui a été la première femme députée kurde, avait été condamnée à mort, simplement parce qu'elle avait parlé en kurde à l'Assemblée nationale. Elle avait dit « *paix entre les peuples kurde et turc* ». Sous la pression internationale, cette condamnation a été commuée à 25 ans de prison.

**Mais aujourd'hui, la situation a-t-elle changé ?**

Depuis, la culture kurde reste interdite, même si le fait de parler kurde n'est plus passible de la peine de mort. Ce que réclament les Kurdes c'est de pouvoir apprendre à l'école leur langue maternelle. Ce qui reste interdit.

Lors d'une de nos visites au Kurdistan, nous avons été reçu par le maire de Diyarbakir, qui a été condamné à 25 ans de prison pour avoir émis une note en plusieurs langues à savoir le turc, le kurde et l'arménien concernant l'hygiène publique.

**Y a-t-il au Kurdistan turc une auto-organisation des Kurdes parallèlement aux structures de l'État turc ?**

Il y a beaucoup de mouvements de résistance. La population s'organise à plusieurs niveaux. Il y a beaucoup d'associations, notamment beaucoup d'associations de femmes, c'est d'ailleurs à travers ma lutte pour le droit des femmes que j'ai rencontré la lutte des Kurdes. Leur engagement pour la parité est une bonne illustration de leur combat démocratique. Les Kurdes sont très en avance en ce qui concerne le droit des femmes. Dans toutes leurs instances, il y a toujours un coprésident et une coprésidente. Il y a aussi beaucoup de syndicats et lors de nos visites nous avons pu constater que la lutte des kurdes converge avec celle des turcs sur les intérêts syndicaux. Les organisations que nous avons pu croiser sont d'ailleurs composées de Kurdes et de Turcs. Pour cause d'interdictions successives prononcées par les autorités, les partis kurdes doivent changer réguliè-

ment de nom. C'est par un de ces partis que les gens font remonter leurs doléances. Le dernier en date, le HDP, qui est largement à gauche, a remporté 13% des voix sur l'ensemble de la Turquie aux élections de début 2015. C'est une première. Suite à cette victoire, le président Erdogan a dissous l'assemblée élue et a convoqué de nouvelles élections. Il a pratiqué la politique de la terreur à l'égard du HDP ; ses sièges ont été détruits, des personnes ont été emprisonnées, de nombreux élus ont été inquiétés voire destitués. Pour semer la terreur, le parti du gouvernement, l'AKP, a commandité l'attentat de Suruc contre les jeunes qui voulaient reconstruire Kobané puis l'attentat d'Ankara ; ces attentats ont fait de nombreux morts, parmi lesquels trois candidats du HDP aux élections. Le HDP a alors cessé de faire campagne car, dans ce climat de terreur, il ne voulait pas mettre ses candidats et la population en danger. Malgré cela, le HDP a obtenu 10% aux élections de novembre. J'ai fait partie des observateurs internationaux pour surveiller le bon déroulement de ces élections. Alors que, lors des élections de 2012, j'avais vu un peuple en liesse, en novembre dernier j'y ai rencontré des gens terrorisés.

C'est pour cela que je me sens proche des kurdes mais aussi des peuples du monde qui sont soumis au même obscurantisme

**Parmi les associations, y a-t-il des associations culturelles ?**

Oui, en effet, pour les Kurdes la culture a beaucoup d'importance. Ils sont fiers de leur patrimoine, notamment de la musique et de leurs danses.

**Quels sont les objectifs du Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) ?**

L'objectif du PKK est de parvenir à un consensus de paix entre les peuples kurde et turc. Ils ne réclament pas l'autonomie du Kurdistan mais seulement de pouvoir

gérer leurs administrations de façon libre et démocratique.

Le PKK est considéré comme un parti terroriste. Ce qui est absolument faux puisque les terroristes sont des gens qui massacrent les civils. Or le PKK cherche à protéger les civils et ce sont ceux-là même qui prennent les armes pour se défendre contre la terreur imposée par Erdogan. Les membres du PKK sont vraiment des résistants et chacun a sa place dans cette résistance, les femmes comme les hommes. Le PKK est donc une organisation d'engagement massif.

### **Le PKK est-il impliqué dans la lutte armée contre l'État islamique ?**

Le PKK et les Kurdes de Syrie notamment sont sur le terrain avec ceux qui se battent contre Daech et ils en payent un lourd tribut. Par exemple, ils ont réussi à libérer Kobané. En revanche Erdogan est complice de Daech du fait qu'il laisse passer, qu'il entraîne et qu'il arme sur son territoire les fascistes de Daech qui livrent bataille aux Kurdes de Syrie qui se sont constitués en peuple autonome dans le Rojava.

La lutte armée est aujourd'hui inévitable parce qu'Erdogan fait la guerre aux Kurdes et soutient Daech. Ce qui signifie que, le gouvernement français en soutenant la Turquie fait le jeu de Daech. Le seul rempart à Daech est, pour l'instant, les Kurdes.

Aujourd'hui l'offensive menée par le gouvernement Turc à l'encontre des populations kurdes dans le sud-est

de la Turquie a pour seuls objectifs de faire taire la voix du peuple kurde à tout jamais et vider la région de sa population

### **Öcalan est-il toujours en prison ? Et depuis quand ?**

Öcalan, qui est le responsable du PKK, est toujours en prison. Il l'est depuis 1999 et il est condamné à la prison à vie. Parfois, il est mis au secret complet.

### **Y a-t-il d'autres prisonniers politiques kurdes qu'Öcalan ?**

Il y en a énormément. Les médias sont censurés, les intellectuels poursuivis pour « propagande terroriste » ; nombre de journalistes, élu(e)s, militant(e)s, avocats syndicalistes, représentants associatif ...sont jetés chaque jour des les geôles turcs, torturés et emprisonnés sans procès pour avoir critiqué la politique gouvernementale. Par exemple, il y a actuellement 1500 enfants d'une douzaine d'années dans les prisons turques. En 2012, nous sommes allés à Diyarbakir parce qu'ils avaient condamné 181 personnalités à d'énormes peines de prison sur des motifs dérisoires.

Aujourd'hui les graves violations des droits Humains perpétrés par le Président Recep Tayyip Erdogan se font sous le silence assourdissant de la communauté internationale dont la France.

Un génocide commence par le silence du monde.

Ensemble brisons le silence.

Vous pouvez contacter AIAK à

[aiak.contact@gmail.com](mailto:aiak.contact@gmail.com)

## **Cameroun : quand les détournements de fonds cassent les services publics**

**Resté 17 jours à Yaoundé et dans ses environs, j'ai pu, au cours de mon séjour dans la famille camerounaise qui m'a accueilli rencontrer de nombreuses personnes de passage. Au cours de mes promenades à Yaoundé et dans les campagnes environnantes, j'ai pu sentir l'atmosphère qui régnait au Cameroun. Enfin, j'ai pu avoir des rencontres avec des militants syndicaux et associatifs sur différents sujets.**

### **Une corruption débridée**

Pays exportateur de pétrole depuis la fin des années 1970, le Cameroun voit l'essentiel de sa population demeurer pauvre. Comme plusieurs pays exportateurs de pétrole, le Cameroun a souffert de la chute des cours de l'or noir au milieu des années 1980. Endetté, l'État camerounais a dû alors signer un plan d'ajustement structurel en 1989 avec le FMI. Celui-ci a obligé celui-là à réduire ses dépenses. Ainsi, le gouvernement a décidé, en 1993, de baisser les salaires des fonctionnaires de manière drastique : baisse de 70% ! Ce qui provoqua de longues grèves des différentes catégories de fonctionnaires entre novembre 1993 et février 1994. Le gouvernement a sanctionné ce mouvement en révo-

quant 2 000 fonctionnaires et n'a fait des concessions qu'aux seuls magistrats. Par-dessus le marché, ces salariés, comme tous les Camerounais, ont subi, en 1994, la dévaluation de 50% du franc CFA, qui est la monnaie du pays. Ce qui a provoqué une forte augmentation des prix de toutes les denrées importées, donc réduit encore un peu plus le niveau de vie.

Pour compenser ces pertes, les fonctionnaires ont cherché des revenus parallèles. C'est alors que s'est développée la corruption. Ainsi, quand j'ai pris le taxi pour me rendre dans une bourgade de la région de Yaoundé, le chauffeur a, à un barrage de police, donné un billet de banque au policier pour éviter la vérification de l'état de son véhicule. Par ailleurs, un syndicaliste enseignant m'a rapporté que certains chefs d'éta-



blissement scolaire demandaient une somme d'argent à certains parents pour que leur enfant passe dans la classe supérieure. Les bénéficiaires ainsi acquis sont alors partagés aussi bien avec les enseignants de l'établissement qu'avec la hiérarchie.

La corruption au Cameroun a pris de l'ampleur, elle est devenue courante. En effet, 48% des utilisateurs de services publics ont payé un « pot de vin » durant les douze derniers mois\*. À ce sujet, le Cameroun est le deuxième pays d'Afrique pour le versement des pots de vin à un service public\*. Le détournement de fonds atteint les plus hauts sommets de la hiérarchie. Ainsi, plusieurs anciens ministres ont été, ces dernières années, condamnés à de lourdes peines de prison ferme. La majorité des Camerounais (56%\*) pensent que le gouvernement ne fait pas son travail contre la corruption. L'usage des recettes de l'exploitation pétrolière reste opaque. Cet argent remplit probablement les caisses du Président du Cameroun, Paul Biya. Rappelons que celui-ci a été mouillé dans l'affaire Elf, jugée en France en 2004.

## **Des services publics en décrépitude**

Cette confiscation de la manne pétrolière a des conséquences néfastes pour les services publics qui sont à court de financements. Aujourd'hui, l'État s'en décharge sur les municipalités sans les aider financièrement. Comme celles-ci ont très peu de moyens, ces services vont à vau-l'eau. Ainsi, la capitale, Yaoundé (2,4 millions d'habitants▼) ne possède aucun transport public. Les seuls transports « collectifs » utilisables sont les taxis collectifs privés où l'on nous fait monter à sept dans des voitures de quatre places et les motos-taxis. On assiste donc à de grands embouteillages.

Seulement la moitié des foyers sont raccordés au secteur électrique▼ et seulement 29% ont l'eau courante dans leur habitat■. Pour l'électricité comme pour l'eau, les usagers doivent faire face à de nombreuses coupures.

## **Une école payante pour tous**

L'État ne consacrant que l'équivalent de 3,2% du PIB du pays à l'éducation● (contre 5,6% au Sénégal●, pays non-producteur d'hydrocarbures), le service de l'Éducation nationale est payant dès l'école primaire. En plus de l'uniforme scolaire, et du matériel scolaire, les parents doivent payer un droit d'inscription. En outre, quand des parents d'un village prennent la décision, en concertation avec l'administration, de créer une nouvelle école, la construction de celle-ci et le salaire du nouvel enseignant sont à leur charge. En outre, on trouve encore certaines régions démunies d'écoles. Les élèves n'ayant pas d'uniforme et ceux dont les parents ne se sont pas acquittés du paiement des droits d'inscription sont refoulés de l'établissement scolaire.

Selon les enseignants que j'ai rencontrés, très peu d'élèves ont des livres. Le fait que le peuple camerounais soit un peuple jeune (la moitié des 22 millions de Camerounais● ont moins de 18 ans●) contribue aussi à la surcharge des classes. En effet, dans le primaire comme dans le secondaire, l'effectif normal des classes est 60. Mais en réalité ce chiffre est très souvent dépassé pour avoisiner la centaine. Sans complexe, le Ministère de l'Éducation nationale préconise un enseignement différencié ! Une institutrice m'a confié qu'elle essayait d'appliquer ce principe en choisissant, parmi ses élèves, des tuteurs responsables de groupes. Par ailleurs, dans le primaire on pratique la « double équipe », c'est-à-dire que les élèves n'ont cours que le matin ou que l'après-midi.

La présence en ville de très nombreuses écoles privées, qui sont subventionnées par l'État, prouve une motivation certaine chez de nombreux parents urbains concernant la scolarisation de leurs enfants. C'est beaucoup moins le cas en zones rurales. En effet, les enfants sont ici davantage utilisés comme main-d'œuvre. Sur l'ensemble du Cameroun, le travail productif concerne 42% des enfants●. Ainsi nombre d'enfants s'absentent ou sont non-inscrits. Face à cet absentéisme, les élèves assidus sont utilisés comme messagers par les instituteurs auprès des parents dont les enfants s'absentent. Si 93,5%● des enfants sont scolarisés, seuls 53% des garçons et 48% des filles suivent l'enseignement secondaire● et, parmi les 15-24 ans, 15% des premiers et 24% des secondes sont analphabètes●.

Si les langues vernaculaires ne sont aucunement parlées ou étudiées à l'école, les programmes de littérature française laissent une bonne place aux auteurs africains. Une partie du Cameroun ayant été colonisée par la Grande-Bretagne, il existe à Yaoundé de nombreuses écoles bilingues franco-anglaises.

## **Une santé qui laisse à désirer**

Comme l'éducation, la santé publique ne fait pas partie des priorités du gouvernement camerounais. En effet, seul l'équivalent de 1,6% du PIB y est consacré● (contre 3,3% au Sénégal●). Tous les soins dispensés dans les établissements, même publics, sont payants. S'il existe une caisse d'assurance maladie pour une partie des salariés, le fait qu'elle soit très peu fournie la rend inefficace. Les personnes qui ne peuvent pas payer leurs soins ne sont pas soignées et peuvent « crever ». Mais, le sens de la solidarité camerounaise, notamment familiale, limite le nombre de tels cas. Par exemple, un étudiant en droit m'a confié qu'il se refusait de pousser trop loin ses études car, étant parmi les aînés, il se devait d'aider sa famille à brève échéance.

La non-gratuité entraîne des discriminations. Par exemple, parmi les 20% plus pauvres de la population, seules 19% des femmes se font assister lors de leur accouchement● contre 97% parmi les 20% plus riches●.

Les difficultés de soins que rencontrent les plus démunis rejaillissent sur l'ensemble de la société sous forme d'épidémies : choléra, tuberculose, SIDA. Ainsi, en 2013, une région du Cameroun a connu une épidémie de choléra. Elle a démarré à partir de la consommation d'eau impropre à la consommation. En effet, l'eau des zones rurales est malsaine.

En zones rurales, on utilise souvent les produits de la forêt comme nutriments et médicaments. Par exemple, la personne qui m'a mené à sa plantation a, sur le chemin, taillé une écorce d'arbre en vue de la moudre et de l'intégrer comme nutriment dans le lait d'un bébé de sa famille.

Si l'on compare l'espérance de vie du Cameroun avec celle de ses voisins, on pourrait conclure que la santé des Camerounais est correcte. En effet, elle est de 54,6 ans<sup>•</sup> contre 63,1 au Gabon<sup>•</sup>, 52,6 en Guinée équatoriale<sup>•</sup>, 52,1 au Nigeria<sup>•</sup> et 49,5 en République centrafricaine<sup>•</sup>. Mais si on la compare à celle du Sénégal (63,3<sup>•</sup>), on peut estimer qu'elle est mauvaise.

Les conditions éducative et sanitaire des Camerounais contribuent au mauvais classement mondial du Cameroun concernant l'IDH<sup>1</sup>. Sur 187 pays, il est classé au 152<sup>e</sup> rang<sup>☆</sup>.

## Une écologie à promouvoir

La faible espérance de vie des Camerounais est en partie due à l'état de l'environnement, notamment de l'environnement urbain. L'écologie ne semble pas être une préoccupation des Camerounais. Contrairement au Zimbabwe, elle ne fait pas partie des programmes scolaires. La pollution automobile est d'autant plus forte que la plupart des automobiles sont de vieux véhicules d'occasion importés d'Europe. À la pollution atmosphérique il faut ajouter le manque d'hygiène publique. À Yaoundé, le système de ramassage des ordures ménagères consiste à déposer celles-ci dans des bennes ouvertes qui sont placées en différents endroits de la ville. Celles-ci sont enlevées régulièrement par une entreprise privée. Souvent ces ordures débordent de la benne et s'étalent donc dans la rue. Par ailleurs, compte tenu de l'absence de service de nettoyage des rues, celles-ci sont sales. Des ordures s'accumulent dans les caniveaux qui ont des formes de tranchées. Si bien que, m'a-t-on raconté, lors de la saison des pluies, elles les obstruent et provoquent donc des inondations dans la ville.

Alors que les ressources pétrolières s'amenuisent (la production n'est plus que de 55% celle de 1985<sup>▲</sup>), l'énergie solaire, dont le Cameroun possède pourtant un fort potentiel, n'est pas développée.

Dans les forêts où je me suis rendu, les chimpanzés d'antan ont disparu durant ces dernières décennies. Grand producteur de bois exotiques (deuxième produit

d'exportation<sup>▼</sup>), le Cameroun connaît des coupes « sauvages » d'arbres. Si les contrevenants parviennent à faire transporter et à commercialiser leurs marchandises c'est à coups de « pots de vin ». À côté de ces maraudeurs, des compagnies françaises exploitent de grandes forêts de telles essences, concédées par l'État moyennant l'application de règles d'exploitation. Parmi celles-ci se trouve l'obligation de replanter les parties défrichées. Selon la chef de village que j'ai rencontrée, cette tâche semble aléatoire. Par ailleurs, ces grandes coupes perturbent le mode de vie des paysans qui trouvent dans ces forêts des ressources appréciables.



## Une agriculture à double visage

Fruit des colonisations allemande et française, de grands latifundia s'étendent dans les campagnes camerounaises. Certaines appartiennent à de grandes entreprises françaises comme celle de Bolloré. Elles se consacrent aux cultures d'exportation : cacao, palmier, café, coton, hévéa. Les conditions de vie des ouvriers agricoles de ces exploitations sont dignes de l'esclavage, m'a dit la chef de village : logés dans des cases situées à l'intérieur de l'exploitation ces personnes sont astreintes à travailler beaucoup d'heures par jour et ne peuvent sortir de celle-ci à leur guise. À ces latifundia se sont ajoutées, ces dernières années, sur des terres jusque-là inexploitées, de grandes exploitations concédées par le gouvernement camerounais à des États asiatiques (Chine, Corée du Sud, Vietnam) dont le but est d'alimenter les habitants de leur propre pays.

Si la paysannerie représente 70% de la population active<sup>■</sup>, elle ne manque pas de terre. Si la population augmente rapidement (le taux de fécondité est de 4,9<sup>•</sup>), sa densité reste faible : elle est la moitié de celle de la France.

Dans la petite plantation que j'ai visitée, les cultures étaient le bananier, le cacaoyer, le manioc et le macabo. Les exploitations agricoles industrielles ne sont pas les seules à utiliser des intrants et des espèces OGM. En effet, par l'intermédiaire de ses vulgarisateurs, le gouvernement les promeut auprès des petits paysans. La

<sup>1</sup> Indice de Développement Humain

chef de village m'a rapporté que la production du maïs se faisait avec des espèces OGM. S'il existe des élevages intensifs de poulets, la plupart restent à petite échelle et les animaux sont nourris avec le maïs de la ferme attenante.

Le Cameroun a perdu ces dernières années sa souveraineté alimentaire. Cette perte est en partie due à l'importation de produits subventionnés en provenance des pays de l'Union Européenne. Ainsi, à Yaoundé, on s'alimente avec du pain et surtout du riz, résultant d'importations.

En zones rurales, les communes regroupent plusieurs villages. Si les premières sont gérées par des conseils municipaux élus, les seconds le sont par le chef, dont la fonction est héréditaire, et qui est assisté par un conseil de notable. La chef de village que j'ai rencontrée m'a expliqué qu'un de ses rôles était de rendre la justice. La quasi-totalité des différends concerne la propriété foncière ; l'absence de barrières délimitant les propriétés ne pouvant qu'entretenir la confusion. La chef me dit que ses jugements ne s'appuyaient pas sur des lois nationales mais sur des coutumes ethniques.

Les zones rurales sont plus défavorisées. Les murs des maisons des campagnes sont souvent construits en terre, les toits étant en tôle et les sols en terre battue. Les problèmes alimentaires sont plus graves à la campagne : 20% des enfants de moins de cinq ans y ont une insuffisance pondérale contre 7% de ceux de milieu urbain\*. L'accès à des établissements de soins y est plus difficile. Ainsi, seulement 47% des accouchements y sont assistés contre 87% en zone urbaine\*.

## Une pauvreté à relativiser

Si on m'a à plusieurs reprises signalé que nombres d'enfants ne mangent qu'un repas par jour, les problèmes de malnutritions sont plus graves que ceux de sous-alimentation. En effet, un tiers des enfants en souffrent\*.

Compte tenu de la faiblesse du nombre d'emplois salariés, en ville, les gens se rabattent, comme dans de nombreux pays en voie de développement, sur l'économie informelle. Beaucoup de chômeurs diplômés s'y sont reconvertis. J'ai pu me rendre compte de la place que prenaient ces marchands de rue. Ce secteur économique emploierait 75% de la main-d'œuvre urbaine\*.

La pauvreté du XXI<sup>e</sup> siècle est différente de celle des siècles précédents. En effet, de nombreux pauvres ont un téléphone portable : 64% des personnes en possèdent un\*.

Par ailleurs, il n'y a pas que des pauvres. On m'a parlé de quartiers de Yaoundé constitués de grandes maisons bourgeoises, quartiers dont je n'ai pas eu le temps de visiter car cette ville, qui est très horizontale, occupe une très grande superficie.

## Une mentalité nataliste

La poussée démographique que connaît le Cameroun est source de persistance de la pauvreté. Dans la mentalité camerounaise, les enfants, m'a-t-on dit, sont considérés comme une richesse. Aussi, notamment chez les pères, avoir beaucoup d'enfants est considéré comme un honneur. Si bien que les mesures gouvernementales en faveur de la planification des naissances sont peu efficaces. La militante féministe que j'ai rencontrée m'a pourtant expliqué qu'une éducation sexuelle était donnée dans les établissements scolaires, que de l'information était faite dans les hôpitaux à l'occasion des accouchements et que les contraceptifs étaient, y compris au niveau financier, à la portée de toutes. Mais seules 23% des femmes en âge de procréer utilisent des contraceptifs\*. En outre, l'avortement est interdit. Enfin, des associations, subventionnées par l'État font de l'information au sujet des dangers des mutilations sexuelles auprès des populations musulmanes.

## Une condition de la femme mitigée

Comme ailleurs, les femmes sont victimes de discriminations. Elles quittent plus tôt l'école que les garçons car, comme me l'a dit une militante féministe que j'ai rencontrée, la continuité des études de ces derniers est, elle, considérée comme un investissement. L'embauche d'une femme est bien vue par son époux car elle contribue aux revenus de la famille. Si, à travail égal, la femme n'est pas discriminée en matière de salaire, force est de constater qu'elle accède peu aux postes de responsabilité. Si elle a droit à des congés de maternité, ce droit n'est pas toujours appliqué, soit par ignorance des femmes de leur droit, soit par le chantage des patrons au licenciement.

Pour faire face aux difficultés financières, de nombreuses femmes montent des tontines. Il s'agit de caisses informelles auxquelles chacune des adhérentes cotisent chaque mois. Leur usage est divers. Elles peuvent servir de mutuelles médicales ou de caisses de crédit. L'argent peut servir aussi à payer des frais familiaux imprévus d'une adhérente. Enfin elles servent à obliger à économiser individuellement en vue, soit de payer les frais d'éducation des enfants à la rentrée, soit de s'acheter un bien pour les fêtes de fin d'année. La réussite de ces tontines fait que de plus en plus d'hommes y participent.

La journée de la femme du 8 mars a été détournée par le régime politique. En effet, à cette occasion, le gouvernement organise un défilé de femmes habillées en uniformes somptueux. Mais à sa dernière version, des femmes ont pu distribuer des tracts au cours de cette manifestation pour dénoncer cette mascarade.

## Un peuple résigné

Dans le passé, le peuple s'est mobilisé, notamment en février de 2008, lors des émeutes de la faim. Essentiellement causées par l'augmentation du prix de l'essence, ces émeutes avaient pour centre la capitale économique, Douala (2,4 millions d'habitants<sup>▼</sup>). Elles furent marquées par une répression féroce : 400 morts et 1 500 condamnations de manifestants<sup>■</sup>.

L'échec des mouvements revendicatifs des décennies précédentes et la crainte de la répression ont désarmé le mouvement social. Les Camerounais sont aujourd'hui dépolitisés. Chacun cherche plutôt à s'en sortir par le système « D ». Les coopératives agricoles de commerce ont périclité. Comme dans d'autres pays africains, la presse et les livres ont une place extrêmement marginale. L'usage d'internet est très réduit : 5,7%<sup>•</sup> de la population en font l'usage contre 8,6% au Gabon<sup>•</sup> et 33% au Nigeria<sup>•</sup>. Comme me l'a dit un syndicaliste, l'importante prégnance de la religion catholique contribue à la résignation, à l'acceptation de la situation socio-économique. Les ONG peinent beaucoup à mobiliser la société civile, les gens cherchant auprès de celles-là plus à obtenir des subsides que des moyens de mobilisation. Les ONG connaissent aussi la répression. Six salariés de l'ONG « Dynamique citoyenne », après avoir connu en septembre 2015 une garde à vue de neuf jours, sont poursuivis pour avoir organisé un atelier sur la démocratie. Si la presse s'était largement fait l'écho de leur arrestation, pour leur procès auquel je me suis

rendu, la foule n'était pas au rendez-vous. Les gens, m'a confié un des inculpés, sont trop pris par leurs problèmes quotidiens pour passer du temps à défendre une cause. Par ailleurs, toutes les manifestations sur la place publique sont interdites.

Cependant, on entend parler, ici ou là, de mouvements de résistance. Régulièrement les salariés de la santé publique se mettent en grève pour obtenir le paiement de leurs arriérés de salaire. Le principal syndicat des enseignants, le SNAEF élabore un projet alternatif d'enseignement.

Au niveau politique, le régime est bien ficelé. Depuis son indépendance, le Cameroun n'a connu que deux présidents : Ahmadou Ahidjo et Paul Biya. Ce dernier est président depuis 1982. Il assoit sa suprématie par le biais de la répression et du clientélisme que lui permet d'exercer la manne pétrolière qu'il s'attribue en bonne partie.

Janvier 2016

Jean-François Le Dizès

### Sources chiffrées :

- \* Transparency international via « le Consommateur », Yaoundé
- ▼ Wikipédia
- Le Cameroun de Paul Biya de Fanny Pigeaud, éditions Karthala, 2011
- UNICEF
- ✧ PNUD
- ◀ Société Nationale d'Hydrocarbures

## Calendrier

Quand	Quoi	Où
<i>Mercredi 10 février 20h15</i>	Rencontre - débat avec Shir Hever, économiste israélien sur « <b>l'impact du BDS sur la société israélienne</b> », organisée par la Coordination grenobloise BDS	Maison des Associations Grenoble

**Gauche Alternative mensuel d'Ensemble-Isère**  
 ISSN 0998-84 67  
 n° de CPPAP : 0517 P 10 865  
 42 rue Saint-Laurent  
 38 000 Grenoble.  
 Tel. 04 76 24 13 31  
*Directeur de publication :*  
 Jean-François Le Dizès  
 Tirage : 350 exemplaires  
 Impression : Euro-Prim 47 avenue  
 Alsace Lorraine  
 38 000 Grenoble  
 Courriel : [contact@ensemble-isere.org](mailto:contact@ensemble-isere.org)  
 Site : [ensemble-isere.org](http://ensemble-isere.org)

**Bulletin d'abonnement**

Nom :  
 Prénom :  
 Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 10 numéros : 10 euros  
 Pour les économiquement faibles (chômeurs, prestataires de revenus minimum, étudiants, lycéens) : 3 euros (fournir une attestation)  
 Abonnement de soutien à partir de 20 euros  
 Chèques à l'ordre de : Ensemble-Isère

**Bulletin d'adhésion**

Nom :  
 Prénom :  
 Adresse :

Tel.  
 Courriel:

Ont participé à ce numéro : Mariano Bona, Jo Briant, Gilles Kuntz, Jean-François Le Dizès, Jacqueline Leininger, Maryvonne Mathéoud, Brigitte Pinède et Noelle Thorent.